



de Vous à Nous !

LETTRE D'INFORMATION // NEWSLETTER // JANVIER 2024

Édito

Gargassiennes et Gargassiens,

Le conseil municipal et le personnel de notre commune ont été très éprouvés par le décès le 9 octobre 2023 de Laurence Le Roy, alors maire de Gargas et Vice-Présidente de la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon.

Le conseil municipal a voulu lui rendre un hommage public et républicain, sur la place de la mairie, lors de la cérémonie du 18 octobre dernier; cérémonie à laquelle ont assisté les représentants



... les mots n'ont de valeur que s'ils se traduisent par des actes.

de l'État, de la Région, du Département, de nombreux élus du Pays d'Apt, des représentants des services publics et des forces de sécurité civiles et militaires, en présence de sa famille, de ses proches ainsi que d'un important public.

Ces circonstances exceptionnelles ont entraîné la convocation d'un conseil municipal le 24 octobre 2023 afin d'élire un nouveau maire et de nouveaux adjoints. M'étant présenté comme candidat au poste de maire, le conseil municipal a décidé

majoritairement, par 19 voix sur 23 conseillers présents, de me porter à cette fonction.

Je mesure toute la confiance qu'ils m'ont alors accordée et l'importance de ce moment. Ce mandat de transition qui commence sera dans la continuité du programme politique de Laurence Le Roy défini en 2020, que nous partageons tous dans la majorité.

Nous aurons à l'esprit, à tout moment, que les mots n'ont de valeur que s'ils se traduisent par des actes.



À l'écoute de tous et dans le respect de chacun, en tant que maire de Gargas j'essaierai, comme l'a écrit Albert Camus, de « bien faire mon métier d'homme ».

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Henry Ford

Zoom

Conformément au Plan de sobriété énergétique mis en place par l'État à compter du 01/02/2024 le conseil municipal a voté de nouveaux horaires pour l'extinction des éclairages de la commune de 23h à 5h30

(anciens horaires 24h à 5h, depuis 2021)

Ont collaboré à cette lettre d'information :

Valérie Espana, les enfants du CME, Valérie Espana, Michèle Fauque, Marie-José Laurent, Patrick Siaud, Bruno Vigne-Ulmier.

Bien vivre à Gargas

Les Ateliers du CCAS

Ces ateliers gratuits abordent depuis deux ans des sujets bien d'actualité, certaines personnes ont même été présentes à tous les modules proposés. Vu la réelle satisfaction des participants, l'équipe du CCAS se penche sur de nouveaux thèmes et réfléchit d'ores et déjà aux Ateliers de 2025.

Quatre rendez-vous sont prévus pour 2024 en collaboration avec ASEPT PACA*.

- Module apprécié en 2023, un nouvel Atelier Numérique, actif depuis ce début janvier, se déploiera sur 12 semaines.
- Un tout nouveau thème traitera sur 4 semaines au printemps d'un sujet impactant pour le bien-être et la santé: « la nutrition ».
- L'Atelier « les gestes de premier secours » ayant suscité un réel intérêt en 2023, sa réédition est envisagée. De même, un sujet brûlant est en réflexion pour cette année: la communication digitale, avec l'Atelier « Smartphones et Tablettes ».

Hors collaboration avec l'ASEPT PACA* et compte tenu de l'intérêt que le numérique soulève, le CCAS réfléchit à une autre formation en 2024, dite « approfondie ». Ce projet est à l'étude.

Renseignements et inscriptions auprès de madame Laurent au 04 90 74 94 26

* ASEPT PACA : regroupement MSA, RSI, CARSAT et CAMIEG région



Vous pouvez télécharger

« De Vous à Nous » sur notre site www.gargas.fr, vous abonner auprès de info@gargas.fr pour le recevoir par mail, le retirer à l'accueil de la mairie ou dans les présentoirs prévus à cet effet à la boulangerie ou au magasin Vival

★ Joyeux Noël à nos aînés!



La municipalité tient à manifester chaque année son attachement aux aînés. Ce mardi 19 décembre, à la salle polyvalente, plus de 450 personnes âgées de 71 ans révolus recevaient leur colis de Noël traditionnel, associant des douceurs et des produits issus de producteurs locaux.

Suite à un problème de livraison, le CCAS a dû décaler au 21 décembre la remise de la magnifique pintade fraîche qui couronne la féerie gourmande des festivités de Noël.

Chacune et chacun a trouvé néanmoins une occasion de revenir pour partager un nouveau moment de convivialité.

Merci à l'équipe de la commission action sociale et aux bénévoles présents pour la délicate préparation de tous ces colis la veille du grand jour!

👉 Le « coin de verdure » dit « pour la pluie » est aussi apprécié des élèves!

La métamorphose de la cour de l'école élémentaire « Les ocres » (cf. « de Vous à Nous » N° 12) révèle toute son importance pédagogique au fur et à mesure que les enfants découvrent et s'approprient cet espace paysagé.

En complément des jeux et de la « bibliothèque mobile » mise à leur disposition, le jardinage et l'entretien des plantes est une nouvelle activité proposée aux enfants lors des récréations.

Ainsi les élèves de la classe CE1 dirigée par Mme Lefebvre, labellisés « ambassadeurs du Parc national du Luberon », ont-ils participé à une initiation au jardinage le matin du 10 novembre, un atelier dont ils doivent transmettre les acquis à tous leurs camarades...



Sous le préau, face à un auditoire sagement assis, Monsieur Crousle (CEREG) a rappelé le concept à la base du « coin de verdure » et le déroulement des travaux. Pour démontrer l'efficacité du béton poreux face aux ruissellements, il a versé de l'eau sur le sol du préau: sous les yeux des enfants, la flaque a aussitôt disparu sans laisser de trace.

Puis Monsieur Bourdarel (société « Espaces Verts ») a mené la petite troupe vers le coin de terre préparé pour recevoir ce jour-là plus d'une vingtaine de plantes. La présentation des variétés sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse a fait place aux recommandations pour bien planter: penser à étagier les feuillages selon leur taille (les grandes vont derrière!), renverser et tapoter le pot en le tournant pour sortir la plante sans l'abîmer, aérer les racines en grattant tout le dessous terreux, déposer droit et bien centré dans le trou, remplir soigneusement l'espace autour de la plante et finir en tassant bien la terre tout autour...

La joyeuse mêlée s'est attachée à suivre les conseils, et l'espace de terre nue est vite devenu un coin de verdure. Apprendre les gestes de jardinage, ce n'est pas seulement cultiver un espace vert pour le bien être de tous, c'est également cultiver une connaissance de la nature et de l'importance de désimperméabiliser les sols pour préserver notre cadre de vie.



Une belle surprise ce 15 décembre à la cantine de l'école élémentaire « Les ocres ! »

Que de joyeux commentaires, ce vendredi-là à la cantine scolaire, quand le Père Noël a surgi en agitant sa clochette dorée au dessus d'une corbeille débordant de douceurs, allant de table en table en toussotant quelques questions qu'étouffait son abondante barbe neigeuse! Le déjeuner gourmand avait toutes les couleurs de la fête et les enfants ont été ravis de voir ce beau vieillard en robe rouge s'asseoir près d'eux pour grignoter avant de repartir, car pour lui, il ne restait plus que 10 jours pour visiter les foyers et remplir sa hotte avant de déposer, en une seule nuit, les cadeaux tant espérés au pied de chaque sapin!





Conseil Municipal des Enfants... c'est reparti !

Par leur départ pour le collège, six enfants sur les huit conseillers du CME constitué en septembre 2021 ont terminé leur mandat au sein de l'école élémentaire Les ocres.

Pour mémoire, le mandat est de 2 années à partir du CM1.

La campagne de recrutement lancée dès le mois de juin 2023 a suscité six nouvelles candidatures. Le nouveau CME comprend donc huit conseillers depuis le 6 novembre 2023 : cinq élèves de CM1 (Hugo, Lucas, Diégo, Taïna et Margot) et trois élèves de CM2 (Lily, Lily-Rose et Lola).

Lors des toutes prochaines séances de travail, cette nouvelle équipe doit réfléchir à des propositions liées au bien vivre des enfants dans notre village, que ce soit sur l'environnement, le sport, la culture, la citoyenneté, les relations intergénérationnelles, la solidarité ou la sécurité routière.



Sous le regard ému de leur famille et en présence de tous les conseillers adultes, les huit membres du nouveau CME ont reçu des mains de monsieur le maire, avec ses félicitations, l'écharpe tricolore, gage de leur engagement municipal.

Faisant suite au message de bienvenue du maire, les applaudissements ont souligné les encouragements de tous face à l'esprit citoyen et l'engagement manifesté par ces jeunes enfants.



Premières paroles du nouveau CME

La cérémonie du 11 novembre 2023

« Alors que notre groupe du CME venait tout juste de se constituer, nous avons participé à un événement officiel : la cérémonie commémorative du 11 novembre.

En réunion de préparation, Valérie Espana et Marie José Laurent nous ont expliqué que le 11 novembre c'est une cérémonie en souvenir de la fin de la guerre de 1914/1918 (et nous avons déjà appris le sens du mot « armistice »).

Nous avons répété les déplacements que nous aurions à faire pendant la cérémonie, et elles nous

ont rappelé l'importance de rester calme et silencieux afin de respecter le moment de recueillement.

Pourtant, que d'émotion pour nous, ce matin-là, devant la mairie où il y avait tout ce monde, car on savait que nous allions défiler dans la rue jusqu'au cimetière aux côtés de monsieur le maire, des membres du conseil municipal et de messieurs médaillés qui sont des anciens militaires.

Puis au cimetière, trois d'entre nous (Lilly Rose, Lola et Lilly) ont lu, chacune à son tour et devant tout le monde, un passage du texte de l'Union Française des Associations des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.

Ensuite, après les autres discours, en passant un par un entre les portes-drapeaux, nous avons déposé une rose au pied du Monument aux Morts, et deux d'entre nous ont porté une gerbe en compagnie de Monsieur le Maire et de Monsieur Rocheville, médaillé militaire.

À la fin de la cérémonie, tout le monde a chanté l'hymne national, « La Marseillaise ». dont Valérie nous avez donné et fait apprendre les paroles.

Des adultes et des militaires sont venus nous féliciter pour notre bonne tenue et notre participation.

Nous étions très impressionnés et nos parents ont été très fiers de nous. »

Bien vivre à Gargas

🎁 Quel beau Marché de Noël!

Pour sa quatrième édition, les 3 et 4 décembre, le marché de Noël bénéficiait d'un ciel complaisant auquel un mistral facétieux apporta quelques belles bourrasques le samedi!

La veille, en présence du maire, Lily Rose et Lily, deux membres du CME, avaient donné le coup d'envoi en déclenchant manuellement les illuminations bleues du village, une couleur dominante choisie en hommage à Laurence Le Roy; l'association Gargas en Fête a offert pour l'occasion un vin chaud bien apprécié des personnes présentes.

Une ambiance musicale dynamisante a accompagné non stop le marché, grâce au talent d'un DJ doté d'une belle voix, à la parenthèse d'une aubade provençale le samedi matin et l'harmonie d'une belle chorale de 30 voix, place des Jardins le dimanche.

Les nombreux exposants jalonnaient les deux places et égayaient la rue principale en proposant des « arrêts gourmands » bienvenus face au froid.

Promenade en calèche, arrivée du Père Noël et son lutin, le beau train des neiges, les jeux et manèges, la barbe à papa et bien sûr la photo souvenir aux côtés du Père Noël: les tout petits ont vécu de beaux moments tandis que les plus grands parlaient vers les chalets à la découverte d'idées cadeaux créatives.

La tombola, concoctée par l'association des « Lutins de l'Avent » a fait le dimanche soir trois très heureux gagnants, car chaque lot comprenait à lui seul une profusion de cadeaux grâce à la très généreuse contribution de chacun des exposants.

Traditionnel point d'orgue des festivités, le feu d'artifice de la municipalité a opéré comme chaque fois cette fascination sur tous, petits et grands, en émaillant dimanche soir le ciel de mille étoiles de lumière retombant gracieusement.



🏠 Le salon des santonniers

Que serait donc Noël sans la traditionnelle crèche avec ses petits personnages sculptés et les nombreux accessoires restituant le pittoresque des collines, des garrigues et la vie des hameaux de Provence.

Un groupe de santonniers animait donc ce même week-end la salle polyvalente de Gargas.

Quel plaisir pour nombre de visiteurs, dont certains venus de très loin, d'autant que les objets exposés valaient largement la visite.

Ici, pas de revendeur de copies grossières, pas de moulages issus de sous-traitance en pays lointains, mais bel et bien des réalisations artisanales, des sujets uniques et même des idées pour réaliser une crèche « pas comme les autres ».



Bien vivre à Gargas



Budget Participatif: projet 2023 adjugé

Après le projet ayant généré l'embellissement d'une partie de la place Coeur Village face au Vival, il y a eu en juillet le dépôt de deux nouveaux dossiers orientés sur le bien vivre à Gargas.

Le Projet N° 1 sollicitait pour la place principale du quartier de Perrotet sa sécurisation en tant que parking et son équipement électrique notamment pour les animations festives s'y déroulant régulièrement.

Le Projet N° 2 proposait d'embellir l'extérieur du cimetière par la création d'une fresque murale toute en douceur qui soit en face du lotissement de La Colombe.

Rappelons que la municipalité avait demandé à tous les habitants de choisir entre ces deux idées en votant avant le 30 octobre à l'accueil de la mairie.

Mercredi 13 décembre, en présence de membres du conseil municipal et des porteurs des projets concernés, l'urne a été ouverte et monsieur le maire a procédé au décompte des votes: sur les 41 bulletins, 35 se sont prononcés pour le projet N° 1, lequel est donc transmis aux services techniques pour en optimiser la mise en œuvre.

Nous attendons maintenant de nouvelles propositions pour la commune, sachant que le budget total ne doit pas excéder 16 000 € y compris dans toute application ultérieure et que les projets ne doivent pas correspondre à des opérations arrêtées par la municipalité. Les dossiers sont à déposer par les administrés à la mairie au plus tard en avril 2024.



Entretien avec Monsieur Bruno Vigne-Ulmier, maire de Gargas



Êtes vous maire parce que vous étiez le 1er adjoint ?

Pas du tout. La loi exige de choisir le maire parmi les membres élus du conseil municipal et dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après le décès du maire titulaire. J'ai trouvé ce délai bien trop court.

En présence de l'ensemble des conseillers, le 24 octobre, seuls monsieur Bouxom et moi même nous sommes présentés comme candidats pour succéder à Laurence Le Roy. Je me suis proposé avec l'accord unanime des conseillers de la majorité et, de fait, le vote a été en ma faveur (19 voix sur 23).

Présentez vous donc à nos lecteurs

Je suis avant tout un homme de terrain et je priorise l'esprit d'équipe et de délégation.

- Je suis sur le pays d'Apt depuis 1984.

Dans le cadre de ma fonction d'agent de maîtrise à EDF/GDF, j'ai été chargé d'accompagner les travaux de l'arrivée du gaz naturel sur la commune d'Apt. Dans ce contexte professionnel, j'ai rencontré le maire de Gargas, Maxime Bey, lequel présidait aussi la Communauté de Communes; le gaz naturel, Maxime Bey y tenait particulièrement!

Le pays d'Apt connaissait une prospérité due à la présence de nombreux militaires sur le plateau d'Albion. Vu le nombre de familles résidant à Gargas, à un moment, il fut même projeté d'agrandir les bâtiments de l'école élémentaire « Les Ocres »!

- Avec ma famille, nous nous sommes installés définitivement à Gargas à l'automne 1987.

- En 1995, Maxime me propose de rejoindre l'équipe municipale.

Désireux de bien connaître le fonctionnement de la municipalité, j'ai rejoint la commission École Enfance Jeunesse. La crèche communale étant associative et gérée par des bénévoles, nous avions des craintes quant à sa pérennité.

- En mai 2000, je suis nommé adjoint délégué aux Écoles, à l'Enfance et à la Jeunesse.

- À l'issue des élections de 2008 où je deviens le 1er adjoint de Maxime Bey, je m'investis dans la commission Petite enfance de la Communauté des Communes du Pays d'Apt, avec pour objectif la mise en place de la compétence Petite enfance sur son territoire en 2012.

Nous avons impulsé la construction du grand préau de l'école élémentaire les Ocres, le préau couvert de l'école n'étant pas adapté au nombre d'enfants scolarisés. Nous avons pensé que cet équipement pourrait aussi accueillir des événements ouverts aux habitants, tels que le repas de nos aînés, celui des associations, etc.

- En 2014, toujours aux côtés de Maxime Bey, je continue comme premier adjoint en charge des écoles. Lors de la canicule de 2018 le grand préau a permis aux enfants d'avoir un espace ombragé. C'est alors que Mme Donnat, la directrice de l'école élémentaire « Les Ocres » évoquera le concept des « cours oasis ». Cette suggestion est à l'origine du « coin de verdure pour la pluie », un projet mis en œuvre durant le mandat de Laurence Le Roy. On peut aujourd'hui se féliciter de son influence positive sur les enfants.

- En 2020, Laurence Le Roy souhaite que je reste son 1er adjoint. Sensible à mon profil terrain, consciente des investissements à faire, elle me confie comme nouvelles missions: l'urbanisme, les travaux et les finances.

- Aujourd'hui me voilà maire. La tâche est grande. Et je veux la partager!

Comment voyez-vous ce mandat de transition ?

Ces trois années écoulées ont été somme toute une phase « de rodage » pour tous, qui a permis de valider les compétences, de cerner les disponibilités et la capacité d'intégration dans un travail d'équipe.

Au décès de Laurence, certaines personnes ont tenté de défaire notre équipe en cherchant même à entraîner avec eux des membres de la majorité qui pouvaient avoir des doutes.

Comme dans un match de rugby, nous étions à la mi-temps, nous avons perdu notre capitaine, j'ai donc mis les choses à plat avec mon équipe sur ce qu'il fallait améliorer, défini mon mode de fonctionnement et redistribué les postes et missions pour plus d'efficacité et de cohésion. C'est donc à présent une équipe plus forte, plus cohérente et avec qui je peux travailler en pleine confiance.

Mon objectif est simple: assurer la continuité du programme de Laurence. Avec l'état d'esprit d'une équipe de construction, chacune et chacun d'entre nous, à la mesure de ses moyens, apportera sa pierre à l'édifice en tirant dans le même sens et en ayant pour seule ambition de servir le bien commun.

Il nous importe de faciliter et d'améliorer la vie des Gargassiennes et des Gargassiens dans ce qui fait leur commun et leurs préoccupations: le logement, l'éducation, la santé (par des actions indirectes), la culture, la sécurité et l'environnement. Il m'importe que tout habitant sache vers qui se tourner directement.

Dans une démarche de solidarité, nous travaillerons pour accompagner les plus fragiles, qui se trouvent ou pourraient se trouver un jour dans l'isolement, la précarité économique; de même, nous serons attentifs à nos aînés.

Nous gérons strictement la dépense publique, dans un souci d'exemplarité.

Les élus que nous sommes serviront chaque jour l'intérêt général et non pas des intérêts privés et n'utiliseront pas leur mandat à des fins personnelles.

À l'écoute de tous et dans le respect de chacun, en tant que maire de Gargas, j'essaierai, comme l'a écrit Albert Camus, de « bien faire mon métier d'homme »

Entretien avec Monsieur Bruno Vigne-Ulmier, maire de Gargas

La nouvelle équipe

Le conseil municipal compte désormais six adjoints et deux délégués. Si certaines de ces personnes sont fortes de l'expérience de plusieurs mandats (madame Armand en est au 4^e, madame Laurent et monsieur Aubert au 3^e), chacune et chacun ont été mûrement choisis pour constituer à mes côtés une équipe cohérente dont la qualité première soit le sens des responsabilités.

LES ADJOINTS



1^{er} adjoint
Madame Marie José Laurent
Affaires sociales



2^e adjoint
Monsieur Laurent Garcia
Événements culturels



3^e adjoint
Madame Valérie Espana
ALSH, Enfance, Écoles



4^e adjoint
Monsieur Patrick Siaud
Communication et Sécurité civile



5^e adjoint
Madame Vanessa Armand
Vie associative



6^e adjoint
Monsieur Serge Aubert
Travaux

LES DÉLÉGUÉS



Jérôme Daumas
Agriculture



Corinne Mietzker
Environnement

Agir pour la gestion saine de nos déchets en 2024

Les lois « AGEC » (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) et « Climat et Résilience », (en date du 10 février 2020 et du 22 août 2021), visent à transformer nos modes de vie vers un modèle de société plus durable. À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi AGEC, le tri généralisé des biodéchets concernera les professionnels et les particuliers.

➤ Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. ».

➤ Pourquoi trier les biodéchets ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, leur tri permet de réduire le bilan carbone du secteur des déchets, de fournir les agriculteurs en engrais organiques, et de produire du biogaz. Traiter séparément les biodéchets est un geste important au plan écologique et économique : la saturation des bacs par les ordures ménagères en restreint l'accès collectif et l'incinération des déchets est coûteuse et nuisible pour l'environnement.

Pour les déchets verts des jardins, rappelons qu'une carte d'accès gratuite délivrée par le SIRTOM de la région d'Apt permet depuis longtemps de les apporter en déchetterie (jusqu'à 24 dépôts annuels).

Pour les restes de cuisine, le compostage s'impose comme solution naturelle, écologique et économique. Dans notre région, majoritairement rurale, c'est l'option la plus judicieuse pour traiter presque un tiers de nos déchets quotidiens*.

Gargas va donc se doter d'une première plateforme de compostage en collaboration avec le SIRTOM de la Région d'Apt. Son implantation sur une zone avec parking dans la rue du Fossé Saint-Denis a été choisie pour centraliser son accès aux habitants et accueillir les biodéchets des cantines des deux écoles et de la cuisine du VLC.

Une fois cette plateforme mise en place, une réunion publique d'information répondra aux questions des habitants pour « casser les préjugés négatifs du compostage ».

Le SIRTOM développe des sites de compostage collectif spécialement conçus pour les groupements de maisons sans jardin ou espace vert privatif. Des ateliers gratuits sont offerts à ceux pratiquant le compostage chez eux, pour les aider à optimiser cette démarche.

L'acquisition d'un composteur individuel (21 €) vous intéresse ? Vous avez un projet de compostage dans votre quartier, hameau ou lotissement ? Le maître composteur du SIRTOM est à votre disposition pour discuter de sa faisabilité et vous fournir toutes les informations utiles. Contactez Monsieur Patrice Bout au 06 09 93 67 47 ou par mail : patrice.bout@sirtom-apt.fr

* Cf. étude menée par le SIRTOM de la Région d'Apt dans son plan de prévention des déchets



VOUS NOUS AVEZ DIT...

L'Insane festival est extrêmement bruyant pour le voisinage du Plan d'eau, est-ce que la mairie peut agir ?

Si nous comprenons l'importance pour le Pays d'Apt de promouvoir des manifestations culturelles pour le plus grand nombre et rendre notre territoire attractif, il est tout aussi primordial pour notre équipe que cela soit organisé dans le respect de la tranquillité de chacun, la liberté des uns s'arrêtant là où commence celle des autres !

Vos représentants gargassiens, élus au conseil communautaire, se battent activement pour faire respecter des mesures de réduction des nuisances sonores afin de concilier le plaisir de la fête avec la tranquillité des riverains. Ce dossier est suivi de très près en demandant que des mesures de décibels soient effectuées et que des moyens pérennes de réduction de bruit soient mis en place dans la direction des ondes acoustiques. Un travail de longue haleine qui, lui, ne fait pas toujours de bruit...

Ah quel super Marché de Noël cette année ! Les enfants ont été gâtés, entre le gentil Père Noël, le petit train et la promenade poney le dimanche. Les animations étaient originales, merci, la municipalité ! On n'a pas gagné à la tombola (dommage) mais par contre cette fois-ci on a fait une belle découverte salle polyvalente : les santonniers... notre crèche, nous l'avons relookée.

Saluons ici l'efficacité et la discrétion de l'équipe organisatrice, composée de conseillers, d'employés municipaux, de bénévoles et d'associations locales, pour qui faire plaisir à tous était leur plus grand désir...

Chaîne des Ogres

Projet Opération Grand Site (OGS)



Lorsqu'en 2009, les mines de Bruoux sont ouvertes au public - après que des travaux importants d'aménagement aient été effectués, impulsés et financés par la commune de Gargas - la municipalité d'alors avait pour ambition de faire connaître ce site exceptionnel pour ses qualités paysagères mais aussi le travail des ocriers d'antan, fragment de mémoire.

La gestion des mines avait été confiée via une délégation de Service Public à la société ARCANO, qui regroupe la Société des Ogres et OKHRA.

L'intention, toujours présente, était de faire bénéficier le cœur du village de retombées économiques engendrées par ce nouveau site touristique.

Les Mines de Bruoux s'inscrivent dans la Chaîne des ogres, qui s'étend de Viens à l'Est jusqu'à Goulst à l'Ouest de la vallée d'Apt; dix communes en font partie.

Cet ensemble a été classé en 2002 par l'État.

Mais ce massif des ogres est fragile par définition; les menaces ont été identifiées: érosion naturelle ou due à la surfréquentation touristique, disparition du paysage minéral spectaculaire par l'expansion du couvert forestier, risques d'incendies dus à des périodes de sécheresse plus marquées. La flore et la faune endémiques sont aussi à protéger et le patrimoine industriel est peu mis en valeur.

Pour répondre à tous ces enjeux, le projet OGS a été lancé en 2009 par une étude, suite à une réponse positive du Ministère de l'Écologie et de l'Environnement. Achevé en 2013 et validé par un comité de pilotage, mais pas adopté par les élus, le projet a fait l'objet d'une relance ces trois dernières années - dans laquelle la commune de Gargas s'est engagée - qui a abouti par une validation définitive des élus en novembre 2023.

L'OGS vise à initier une démarche locale de gestion des sites classés majeurs; elle est proposée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Le projet est défini par 4 objectifs stratégiques majeurs:

- préserver et valoriser les qualités paysagères et environnementales,
- accueillir le public et organiser les déplacements,
- développer l'identité du Grand Site,
- faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet.

Lorsque l'État aura validé ce projet, l'OGS pourra alors être mise en place.

Mais revenons aux mines de Bruoux, qui nous concernent directement.

La fréquentation des visiteurs est passée de 15 000 personnes en 2009 à 41 000 en 2023, mais restera limitée par les contraintes de sécurité, qui imposent une jauge maximale de 99 personnes simultanément dans les galeries.

Pour améliorer l'accueil, des travaux seront à entreprendre, étalés dans le temps, financés par des subventions que nous solliciterons dans le cadre de l'OGS:

- faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, par un aménagement d'un tronçon de parcours en galerie,
- améliorer la sécurité incendie par un réaménagement du parking actuel, en le portant à 80 places et en organisant une entrée et une sortie distinctes,
- conforter le bâtiment de réception du public pour faciliter les services de restauration,
- maîtriser le couvert végétal qui a envahi depuis 15 ans le site, en intervenant pour aérer l'espace mais aussi en implantant des végétaux pour contrer l'érosion des sols par les eaux de ruissellement,
- relier par une liaison piétonne et cyclable le village au site de Bruoux, en rendant plus visible l'ancienne usine d'ogres, visitable en tant que patrimoine industriel, siège de Mathieu Lustrerie.

Nous devons aussi être attentifs aux environs du site des mines fréquentés par des marcheurs, des cyclistes en grand nombre.

Il faut donc engager une réflexion afin de préserver, pour le futur, ce milieu naturel fragile et précieux pour tous.





Trois jeunes gargassiens à l'honneur

Le 5 décembre, journée mondiale du bénévolat, se veut être un hommage et une reconnaissance du travail bénévole des dirigeants sportifs et associatifs. Le bénévolat incarne l'esprit vibrant de solidarité qui anime notre village. Chaque jour, des individus dévoués offrent généreusement de leur temps et de leurs compétences pour enrichir la vie locale. Que ce soit au sein des associations culturelles, sportives ou caritatives, les bénévoles de Gargas jouent un rôle essentiel dans la création d'un tissu social fort. Leurs actions désintéressées contribuent à renforcer les liens entre les habitants et à promouvoir un sentiment d'appartenance à une communauté dynamique. Pour la journée mondiale du bénévolat 2023, la Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a organisé une cérémonie de mise à l'honneur des bénévoles du Pays d'Apt le samedi 9 décembre.

La mairie de Gargas a souhaité y présenter trois jeunes gargassiens afin de montrer que la jeunesse peut aussi être synonyme de dévouement et d'investissement pour la communauté.

- **Oceane Armand** : bénévole pour les mardis de l'été aux Mines de Bruoux, porte-drapeau lors des commémorations, elle distribue la revue associative des Veillées de Gargas et participe à la tenue de bureaux de vote lors des élections.
- **Gabriel Aubert** : bénévole pour les mardis de l'été aux Mines de Bruoux, il participe à la tenue des bureaux de vote lors des élections ainsi qu'à la préparation des repas pour le Repas des associations.
- **Noah Bedos** : a participé de nombreuses années à la lecture du message des associations d'anciens combattants lors des cérémonies commémoratives où il est également porte-drapeau, rédige des articles pour le magazine associatif des Veillées de Gargas, « cigale » sur la radio France bleu Vaucluse et même mascotte « terre de jeu » pour les JO 2024.



Félicitations à ces trois jeunes gens qui montrent que la valeur humaine et le dévouement ne sont pas liés à une question d'âge.



La mutuelle de village ou mutuelle santé communale : un concept solidaire

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une complémentaire santé regroupant les habitants d'une même commune qui le souhaitent, permettant ainsi de négocier des conditions tarifaires plus intéressantes et des garanties adaptées aux besoins de tous, en faisant jouer l'effet de groupe.

Ce dispositif s'adresse à tous. Aucune condition n'est requise pour y souscrire, si ce n'est d'être résident de la commune qui la propose.

Les atouts d'une mutuelle de village ?

- Geste solidaire :

En passant par une mutuelle de commune, vous bénéficiez de contacts de proximité et de conseils d'experts proches de chez vous qui peuvent vous sortir de l'isolement et vous accompagner en fonction de vos besoins

- Aspect pratique :

Trouver un contrat et le négocier est parfois compliqué ; en passant par votre commune, vous économisez du temps et bénéficiez d'une démarche simplifiée

- Aspect financier :

Les mutuelles de village permettent d'obtenir un pourcentage d'économies par rapport à des mutuelles dites « classiques »

Comment ça marche ?

Un partenariat est passé entre une compagnie d'assurances et votre commune. La commune ne joue qu'un simple rôle d'intermédiaire. Un planning de rendez-vous annuels est proposé aux habitants. Un professionnel de l'assurance concernée recevra les personnes en mairie, uniquement sur rendez-vous afin d'étudier des tarifs et des besoins adaptés.

Comment adhérer ?

Un devis adapté à vos besoins vous a été proposé par le professionnel des assurances ; vous pouvez le faire valider en contrat lors d'un autre rendez-vous en mairie.

Pour plus de renseignements, à Gargas, il suffit de contacter madame Laurent, l'adjointe aux Affaires sociales.



Service Ophtalmologie en télémedecine ouvert au Centre Hospitalier à Apt

Le Département de Vaucluse et la Région Sud se sont alliés à Atlas Vision, centre d'ophtalmologie sis à l'Isle sur la Sorgue et à Carpentras, pour déployer tout début décembre 2023 un centre ophtalmologique fonctionnant par télémedecine au sein du CH d'Apt.

Désormais, les habitants du Pays d'Apt peuvent bénéficier près de chez eux et dans un court délai d'une consultation par un orthoptiste.

Les clichés obtenus lors de la téléconsultation sont envoyés à Atlas Vision pour être étudiés dans un des centres qui regroupent huit médecins spécialistes de la pathologie et chirurgie de l'œil et une équipe paramédicale. Les technologies utilisées offrent une réactivité importante : on pourra déceler plus rapidement les pathologies lourdes et donc intervenir sans attendre, voire détecter certaines problématiques avant même que le patient en ait ressenti tout symptôme !



La Bibliothèque municipale Guy Bornand devient une Médiathèque et intègre le réseau du Pays d'Apt !

Depuis le 29 novembre la Bibliothèque municipale Guy Bornand a intégré le réseau des médiathèques du Pays d'Apt. Ce choix stratégique vous ouvre l'accès direct à 11 bibliothèques : Apt, Bonnieux, Gargas, Goult, Jocas, Lacoste, Murs, Roussillon, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Saturnin-lès Apt.

Totalement gratuite pour les mineurs, l'adhésion annuelle est seulement de 8 € par personne (à régler par chèque ou en espèces avec l'appoint) et se fait les mercredis ou jeudis après-midi.

Avec la carte vous empruntez jusqu'à 20 documents (CD, DVD, livres, magazines, jeux...) et vous bénéficiez de la plateforme « Vivre Connectés » du Service du livre et de la lecture, un accès en ligne au cinéma, à la musique, à la presse, aux livres numériques, supports d'autoformation, livres DYS...

La bibliothèque s'est également agrandie en étage d'un espace de travail contenant les documentaires et BD pour adultes, d'où l'on peut aussi faire des recherches sur Internet et imprimer ses documents.

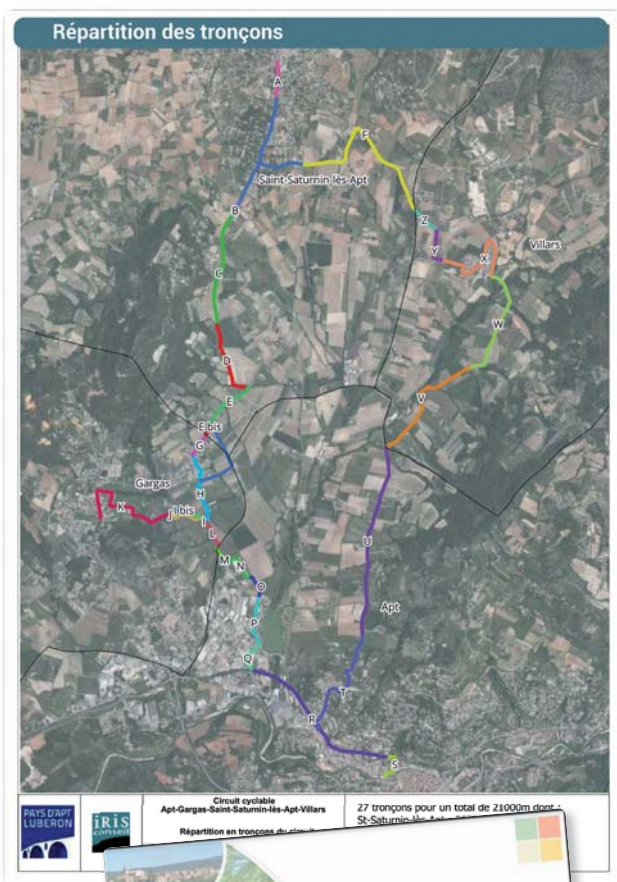
Accueil

mardi : 16h30-18h

mercredi : 10h-12h et 14h-17h

jeudi : 14h-17h

samedi : 10h-12h



« Axe Structurant » : recherches d'optimisation du projet

En adéquation avec les objectifs du Plan Climat Air Énergie porté par la CCPAL, les communes d'Apt, Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt et Villars se sont réunies autour d'un projet commun qui répond à une demande locale forte : les déplacements quotidiens en vélo entre les 4 communes. Le parcours à l'étude emprunterait en partie le tracé « touristique » lié aux Ogres à Vélo.

La mise en œuvre du projet impose l'étude de travaux d'importance variable selon les communes, la mise en commun visant l'optimisation des solutions.

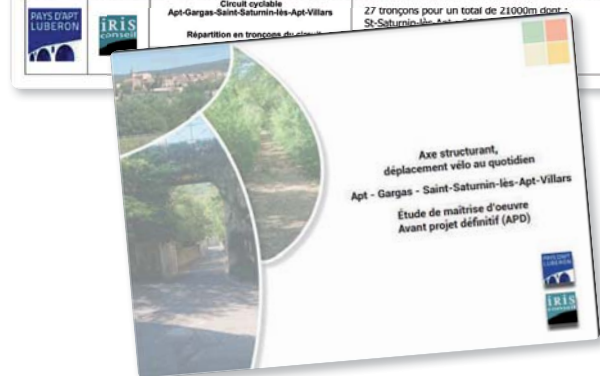
L'assemblée ayant jugé inopportun d'envisager « un détour » pour des déplacements quotidiens domicile-travail qui se veulent « efficaces », la sécurisation du cheminement implique des aménagements :

- sur la RD 83, un tronçon concernant Saint-Saturnin-lès-Apt demanderait la réalisation d'une voie verte en site propre, l'implantation de signalisation et la reprise du revêtement ; pour ne pas retarder le projet commun, la voie actuelle serait maintenue dans un premier temps avec une signalisation adaptée et une limitation de vitesse à 70 km/h
- sur la commune de Gargas, pour un tronçon traversant un large fossé privé, la préservation des ruissellements d'eau et la sécurisation du tracé supposerait un franchissement par ouvrage d'art.
- pour la ville d'Apt, la principale problématique est la réelle dangerosité du rond-point du Paou.
- sur le territoire de Villars, on identifie un carrefour dangereux reliant 2 tronçons.

Les communes, impactées financièrement par ces aménagements, approfondissent donc les modalités d'optimisation liées à ce projet en commun.

La CCPAL a proposé trois types de coordinations possibles.

- maîtrise d'ouvrage menée par les quatre communes seules,
- maîtrise d'ouvrage menée par les quatre communes avec un rôle de coordinateur par la CCPAL
- recours à la Société Publique Locale du Vaucluse par un mandat de maîtrise d'ouvrage



Paroles pour une élue

En hommage à Laurence Le Roy

.....

Laurence n'est plus parmi nous. Nos cœurs sont en berne comme nos drapeaux. Profondément attachée aux valeurs de la République, justice, solidarité, liberté, égalité, progrès social, que nous partageons, Laurence a su fédérer, dynamiser l'équipe municipale que nous formions. Lorsqu'un problème surgissait, et il y en a eu, elle nous disait souvent « il faut trouver une solution » et si elle sentait une réticence, elle réagissait en nous disant « il faut avancer ! » Elle a laissé derrière elle un héritage qu'il convient à présent de poursuivre pour honorer sa mémoire et sa volonté.
(Bruno Vigne-Ulmier, maire de Gargas)

Laurence a su se faire connaître et apprécier par son équipe municipale, ses employés communaux, son DGS, ses administrés, ceux qui en 3 ans ont su lui faire confiance. Tous m'ont parlé en bien de toi, ton implication totale pour le bien-être de tes habitants, tes habitudes, tes contacts humains toujours à l'écoute. Les Gargassiens apprécient ton sourire communicatif, tes prises de décision, ta façon de gérer, tes réceptions en mairie pour les associations, les familles. Adieu Laurence. Maxime a perdu une belle personne.
(Maxime Bey, Maire honoraire)

Comment imaginer la team des Vice-Présidents de la « com com » sans toi ? En plus de ce nouveau métier de maire, il te fallait assumer la vice-présidence de la CCPAL. Tu as relevé le gant avec des délégations importantes, l'urbanisme, le SCOT, le PLH et bien sûr la communication. Nous avons appris à travailler ensemble et tes éclats de rire, tes prises de position et aussi tes colères nous manquent. Une personnalité hors du commun. Adesias Laurence.
(Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes Apt Luberon)

C'est l'hommage de la République que je viens rendre devant vous à une femme exemplaire. Les mots paraîtraient bien dérisoires si la réflexion que nous inspire la vie de Laurence Le Roy ne leur donnait pas une résonance particulière. Car ce qui importe c'est la façon de vivre. Et Laurence aimait la vie. Le service rendu aux autres faisait partie de ses plus belles satisfactions. La foule de ses amis réunis ici en témoigne. Madame le Maire, nous ne vous oublierons pas, tout comme votre commune et tout votre territoire. Nous poursuivrons la tâche que vous avez débutée. Pour votre action de vivante comme pour cet héritage, nous vous disons merci.
(Mme Violaine Démaret, Préfète du Vaucluse)

Paroles d'élus.e.s

Pour 2024, notre équipe vous adresse ses meilleurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite. Nous resterons vigilants sur les dossiers qui engagent notre commune. Gargas possède des ressources et des talents qu'il nous appartient avec vous de valoriser. 2024 c'est aussi les jeux Olympiques et Paralympiques. Grâce aux démarches effectuées par notre équipe, la commune est labellisée Terre des jeux et nos écoles Génération 2024. Nos enfants pourront profiter du passage de la flamme et des événements sportifs liés au label. Tous nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année.

Gargas avec Vous
Marie-Lyne Curnier, Thierry Armant

Cher(e)s Gargassien(ne)s

En cette nouvelle année 2024, je tiens à vous présenter mes vœux et ceux de mon équipe. Que cette année nouvelle vous apporte la santé, la joie, le bonheur et l'amour de vos proches. Je profite de ces quelques lignes, pour présenter au nouveau Maire tous nos vœux de réussite dans ses fonctions. Une page se tourne, mais la vie continue et avec elle, le souvenir des personnes qui sont parties bien trop tôt, des déceptions et des joies de 2023. Que 2024 soit l'année de l'espoir parce que la vie nous donnera une nouvelle opportunité d'être meilleur, ayons le courage de suivre notre cœur et notre intuition.

Une nouvelle équipe au service de Gargas
Pascal Bouxom

Cher(e)s Gargassien(ne)s

Mes souhaits de bonne année 2024, de bonne santé, de bonheur de joie, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, vos proches ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent de maladie et avoir une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés et ceux qui ont perdu un être très cher. Encore une fois bonne année 2024.

Au service de Gargas
Pascal Berthemet